

AVANT-PROPOS

Tout comme le numéro précédent, cette troisième livraison des CAHIERS D'HISTOIRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE est placée sous le signe de la diversité. La grande tourmente qui s'est abattue sur le monde, de 1939 à 1945, présente d'ailleurs tant d'aspects différents, parfois très éloignés les uns des autres, qu'il est tout à fait légitime de jouer des ressources d'un clavier aussi riche. Confessons pourtant que la gamme proposée résulte davantage d'un certain état des recherches que d'un choix délibéré. Il est encore malaisé de réunir l'équipe de spécialistes que suppose la composition d'un numéro articulé autour d'un thème central.

Cette difficulté tient pour beaucoup à la lenteur avec laquelle on s'est mis, chez nous, à étudier méthodiquement l'histoire de la seconde guerre mondiale. Les raisons en sont nombreuses. Elles relèvent autant de circonstances politiques particulières que d'une propension traditionnelle à se pencher par prédilection sur des époques plus lointaines. Celles-ci ont pour elles le prestige qui s'attache, selon l'expression consacrée, au « recul du temps ». Tout se passe comme si l'étude des événements qui sont encore dans les mémoires s'était accordé en Belgique un délai de réflexion plus grand qu'ailleurs. Jusqu'à ces dernières années, la recherche historique a hésité avant de s'engager dans le processus général d'accélération qui caractérise le monde d'aujourd'hui. Le passé est pourtant beaucoup plus vite ancien qu'il ne l'était naguère. Il a fallu un certain temps pour s'en apercevoir. Mais ce qui joue aussi et ne simplifie pas la mise au point d'un numéro des CAHIERS c'est l'exigence de qualité qui anime ses promoteurs. Une publication sur des événements qui remontent maintenant à une trentaine d'années ne se justifie qu'à la condition d'offrir de l'inédit qui soit le fruit d'un travail de recherche digne de ce nom. Les domaines abordés sont au surplus trop graves pour supporter la médiocrité. Les CAHIERS se veulent enfin au diapason de ce qui se fait dans le même genre un peu partout dans le monde.

Un tel point d'honneur n'est nullement une manière détournée de réserver les CAHIERS aux seuls chercheurs du Centre. Les CAHIERS sont au contraire une tribune ouverte à toutes les contributions, pourvu qu'elles répondent aux critères de la méthode historique. La présente livraison en porte témoignage. Elle n'est pas l'œuvre exclusive d'historiens attachés au Centre. Notre vœu est d'ailleurs qu'un moment vienne où des CAHIERS



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Archives Générales du Royaume

CENTRE DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES HISTORIQUES
DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

CAHIERS D'HISTOIRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

2
septembre 1974

SOMMAIRE :

- Jean Vanwelkenhuyzen
Avant-propos p. 5 - 8
- Jean Luyckx
Le Service « D » et l'aide aux réfugiés p. 9 - 17
- Georges Huetzel
La vie religieuse des prisonniers de guerre belges
(1940-1945). Taux et documents p. 18 - 24
- José Serrano
La production économique des Ais de Belgique p. 25 - 33
- Jean Vanwelkenhuyzen
Les conférences organisées du 8 avril 1948 p. 35 - 101
- A. De Jonghe
La liste Kimmeler-Rieder pour la nomination d'un
Régiment à Bruxelles (1942-1944) p. 102 - 103
- Frans Van der Elst
Elles ont été de V.N.V. p. 173 - 177

seront composés entièrement par des concours extérieurs. La preuve sera faite alors que l'étude de la seconde guerre mondiale aura pris enfin dans notre pays le départ que nous souhaitons.

Les matières où beaucoup, sinon tout, reste à creuser sont innombrables. L'une d'elles est la Résistance. C'est un monde en soi tant ses aspects sont multiples. M. Jean Dujardin en montre quelques-uns. Les activités auxquelles il s'arrête n'ont rien de violent. Il n'empêche que, par un paradoxe fréquent en l'occurrence, le mouvement qui les a développées est classé dans ce qu'il est convenu d'appeler la Résistance armée. Les catégories créées après la guerre n'ont souvent qu'un rapport marginal avec ce qui s'est accompli sur le terrain. Mais ce n'est là qu'un des obstacles mineurs à surmonter. Il y en a d'autres, plus gênants, qui proviennent de la rareté des sources. C'est au point que la lutte menée par le *Service D* contre la délation défie encore toute enquête d'ensemble alors que ce groupement doit à juste titre son originalité précisément à l'interception des lettres de dénonciation. En fin de compte, c'est dans l'aide qu'il apporta aux clandestins que son action peut être la mieux suivie à travers les documents. Cet exemple montre les limites actuelles de la recherche. Le reconnaître est d'un bon esprit scientifique.

Qu'une première étude n'épuise pas un sujet, c'est à coup sûr ce que prouve aussi l'article de M. Israël Shirman. Mais les précisions qu'il apporte sur la spoliation économique des Juifs de Belgique valent autant par l'originalité du sujet que par les voies qu'elles ouvrent à de nouvelles investigations. Dans l'exécution de la « solution finale », l'horrible fait ménage avec le sordide. Nous sommes ici dans le sordide.

Le commandant Georges Hautecler est certainement notre meilleur connaisseur de l'histoire des prisonniers de guerre. Son article traite de la vie religieuse des P.G. Il n'est pas édifiant pour autant. Les illusions de 1940 ont fait que la plupart des aumôniers catholiques belges sont rentrés au pays, se prêtant ainsi inconsciemment au jeu d'un III^{me} Reich foncièrement antichrétien. Fort heureusement pour les soldats, les prêtres français n'eurent pas la possibilité de retourner chez eux. Dans la mesure du possible, ils assurèrent le culte également pour les Belges. Quant aux initiatives prises ensuite en Belgique, pour méritoires qu'elles furent, elles ne constituèrent jamais que des palliatifs.

Pour notre part, comme nous avons quelque peu étudié la « drôle de guerre » — ce long temps mort des opérations militaires, entre la fin de la campagne de Pologne et le début de l'offensive allemande à l'Ouest —, nous avons saisi l'occasion fournie par un épisode oublié mais significatif — la conférence diplomatique tenue à Bruxelles le 5 avril 1940 — pour tirer de l'un ou l'autre documents ce qu'ils peuvent apprendre et lever du même coup un coin du voile sur la neutralité observée à l'époque par la Belgique. Cette politique reste, au fond, une grande inconnue.

Avec le soin qu'il a coutume d'apporter aux moindres détails, le Dr. Albert De Jonghe étudie la lutte entre Himmler et Reeder pour la nomina-

tion d'un *Höhere SS- und Polizeiführer* à Bruxelles de 1942 à 1944. Pendant la seconde guerre mondiale, la Belgique fut, en effet, le seul pays occupé par les Allemands où Himmler ne réussit pas à imposer un *HSSPF* qui aurait été son représentant direct aussi bien comme chef de la SS que comme chef de la police. Avant d'analyser les étapes de la lutte qui opposa, pendant plus de deux ans, le *Reichsführer SS* à Reeder, chef de l'administration militaire à Bruxelles, l'auteur en montre l'enjeu : le contrôle de la police politique et, par celle-ci, de la politique ethnique. Il décrit en détail l'origine, l'organisation, la compétence de la *Sicherheitspolizei* et — question âprement discutée pendant les procès de l'après-guerre — les relations entre cette police et l'administration d'occupation. L'étude critique des sources l'amène à la conclusion que la subordination de la *Sipo* à la *Militärverwaltung* n'était pas seulement formelle mais aussi en grande partie réelle, même si cette subordination s'atténua à la fin de l'occupation. S'il en avait été autrement, l'opposition tenace de Reeder à la nomination d'un *HSSPF* n'aurait pas eu de sens. Le chef de l'administration militaire s'est battu pour conserver du contrôle de la police politique ce que Himmler n'avait pas réussi à s'approprier.

Dans une seconde partie, que publieront les prochains CAHIERS, l'auteur se propose de démontrer que l'opposition de Reeder était fondée sur des considérations d'ordre policier en même temps que politique, la police et la politique formant un tout dans une dictature.

Plus, sans doute, que tout autre objet, la collaboration est d'un abord difficile. Il peut d'ailleurs y avoir plusieurs manières de la traiter. L'une d'elles est de la prendre de l'intérieur et, s'agissant d'étudier Hendrik Elias comme chef du V.N.V., de se situer délibérément dans l'optique du nationalisme flamand. M. Frans Van der Elst a choisi cette approche. Il a bien connu Elias. Il a été son avocat après la guerre. Il est par surcroît le légataire de ses archives. Aux confidences recueillies au fil des ans, il est donc en mesure d'ajouter ce qui ressort de documents en partie inédits, auxquels, jusqu'à présent, il a seul accès. Le portrait qu'il brosse de son personnage tranche assurément sur un certain nombre d'idées reçues. Il ne plaira pas non plus à tout le monde. Mais s'il s'agit seulement de plaire, la vérité y trouverait rarement son compte.

La question, ici, n'est du reste pas de savoir si l'image proposée est définitive. En histoire, il n'y a jamais que du provisoire. Cela vaut pour n'importe quel sujet. Il suffit donc, pour que les CAHIERS la publient, qu'une étude constitue, dans les limites qu'elle s'est fixées, un progrès des connaissances réalisé avec probité. Le seul critère d'acceptation est scientifique. Cette indépendance, les CAHIERS la doivent à l'esprit que le Comité scientifique est unanime à imprimer aux activités du Centre. Rien de ce qui s'édite sous son égide ne revêt le caractère d'une vérité officielle. Le corollaire en est que les auteurs sont seuls responsables de ce qu'ils écrivent. La formule n'est pas vaine. Dans un domaine aussi mouvant que la recherche de la vérité, il ne saurait en aller autrement. On n'imagine pas une autorité se substituant à l'auteur pour s'identifier à une formulation, précaire

par essence, du savoir historique. Mais la contrepartie naturelle de cette réserve est d'une valeur incommensurable. C'est la liberté de l'auteur, tempérée seulement par la discipline scientifique. Elle est la meilleure garante du progrès de l'histoire.

Jean VANWELKENHUYZEN.